

QUESTIONS SOCIOPOLITIQUES

DÉSObÉISSANCE CIVILE

À propos de la montée de l'extrême droite

Pour citer cet article

BAZIN H. [1997] « Désobéissance civile. À propos de la montée de l'extrême droite », intervention du 29 mars 1997 à Strasbourg, document électronique in www.recherche-action.fr

Notes de la rédaction

Intervention à Strasbourg en 1997, suivi de « La force de désobéir », article écrit pour SOS Racisme

Résumé

S'élève actuellement une forme de protestation, la désobéissance sous la forme d'une dissidence, d'une objection de conscience, d'une résistance civile. La question principale est alors la transformation de cette protestation individuelle en outil de lutte collective, de ce mouvement de conscience en force sociale.

Table des matières

LA QUESTION DU DROIT

BRISER LE CONSENSUS

PASSER DE LA RUPTURE INDIVIDUELLE À LA MINORITÉ ACTIVE

RÉSISTANCE CULTURELLE

Le détonateur de cette prise de conscience fut la conjonction dans la même période de la discussion sur la loi Debré, l'élection de Vitrolles et l'attaque contre le TNDI de Châteaувallon.

Peut-être devrions-nous parler d'une mèche lente, la désobéissance et la prise de conscience agissant par diffusion en réseaux, par capillarité.

Toute forme de pouvoir, même démocratique s'établit sur une « servitude volontaire », une soumission des citoyens, qu'elles soient gagnées par la peur ou par la persuasion. Quand le citoyen accepte de déléguer par le vote son pouvoir, le pouvoir d'État (englobant l'appareil politique, administratif, judiciaire, militaire) est de fait l'auteur et le principal utilisateur d'une légalité faite à sa mesure. Cette distorsion entre l'égalité de droit et l'égalité de fait est couverte par le principe du *consensus* qui est une manière de garantir la paix civile, non par la participation active du citoyen mais par l'arbitrage des instances publiques.

« Comment a-t-il tant de mains pour vous frapper s'il ne les prend de vous ? Les pieds dont il foule vos cités, d'où les a-t-il, si ce ne sont les vôtres ? Comment n'a-t-il aucun pouvoir sur vous que par vous ? Un tyran n'a puissance que celle que vous lui donnez. Soyez résolu de ne servir plus et vous voilà libres. » (La Boétie, Discours de la servitude volontaire).

Le premier geste est de dire « non » à quelque chose qui est vécu profondément, viscéralement comme injuste, inacceptable, insupportable. « La désobéissance civile est l'affirmation d'un droit que la loi devrait donner, mais refuse » (Gandhi). C'est dans cette filiation d'un acte de transgression symbolique et non-violente que s'inscrit ce mouvement.

Dans ce rappel historique notons au passage que nous parlons bien de désobéissance *civile* et non de désobéissance « civique ». Ce n'est pas par contestation de la loi mais parce qu'il place justement au plus haut lieu ses droits et ses devoirs que désobéit le citoyen appartenant à la société civile (*civile* se comprenant comme opposé à *État*).

La désobéissance ou la dissidence pose la responsabilité du citoyen face à ce que l'État nous ordonne de faire mais aussi face à ce que l'État fait lui-même, fort de notre collaboration ou de notre accord tacite. Cette attitude s'oppose non seulement au pouvoir mais aussi à la passivité générale.

L'expression « civil disobedience » (désobéissance civile) apparaît pour la première fois en 1866

chez l'écrivain américain Henry David Thoreau.

Mais c'est Gandhi qui popularisera cette notion. S'inspirant de Thoreau, il abandonne le terme de « résistance passive » au profit de désobéissance civile. Le principe fut appliqué la première fois en 1907 au Transvaal (Afrique du Sud) face à une nouvelle loi imposant aux Asiatiques l'obligation de se faire inscrire sur des registres de police. Le mouvement de refus d'inscription devint massif dans la communauté indienne. Après une longue lutte, des milliers d'emprisonnements (dont Gandhi), des fausses reculades du pouvoir, l'ampleur de l'émotion suscitée en Angleterre poussa le régime Sud Africain à abroger la loi de discrimination raciale en 1914.

Nous connaissons la suite. Gandhi appliqua la même méthode sur une autre échelle en Inde. C'est la fameuse « marche du sel » en 1930 contre la loi réservant aux Anglais le monopole de la production et la commercialisation du sel. Malgré la répression, le mouvement fut trop large pour être brisé. Il signa un affaiblissement du pouvoir et l'amorce de processus de décolonisation.

Depuis il fut repris par de nombreuses minorités comme le combat des Noirs américains contre les lois de discrimination raciale dans les années 60. Le mouvement des Droits Civiques et Martin Luther King appliquèrent le principe de « l'action directe non-violente » en utilisant comme arme le boycott car « nous ne pouvons plus apporter notre collaboration à un système mauvais ».

LA QUESTION DU DROIT

La désobéissance ne se construit pas autour d'une question juridique mais d'une question de justice, quand le droit positif ne s'accorde plus avec la justice parce que la conscience individuelle « sait » (de manière informée ou intuitive) où sont la justice et la légitimité.

Il s'agit d'un acte fondamental. Il pose une distance entre le geste que nous devrions faire en bon serviteur de la loi (déclarer « par exemple » le départ des étrangers que l'on héberge) et la pensée de ce geste.

L'acte du refus nous autorise à penser et libère la parole l'expression contre la tyrannie de la peur.

Nous pouvons alors imaginer que les conséquences d'un mouvement de désobéissance vont bien plus loin que la contestation d'une loi, il soulève tout d'un coup la chape de l'inertie, de la peur et de la servitude sous laquelle étouffaient la liberté d'opinion et une voix publique.

Il s'agit de retourner la légalité dans les faits afin que de nouvelles lois concordent avec le sentiment de justice et remportent une nouvelle adhésion collective, bref de réactiver la machine démocratique.

C'est donc le droit qui est garant du lien social dans une société pluraliste et individualiste sous peine de régresser dans le magico-religieux, le droit du sang, de la race le mysticisme du chef.

Par définition le droit qui doit être stable n'est pas de lui-même motivé à se réformer.

Le problème, c'est que moins l'ordre juridique a de légitimité, plus l'État a besoin de renforcer son pouvoir. Nous entrons alors dans un cercle vicieux car toute forme de pouvoir, même démocratique s'établit sur une « servitude volontaire », une soumission des citoyens, qu'elles soient gagnées par la peur ou par la persuasion. Quand le citoyen accepte de déléguer par le vote son pouvoir, le pouvoir d'État (englobant l'appareil politique, administratif, judiciaire, militaire) est de fait l'auteur et le principal utilisateur d'une légalité faite à sa mesure. Cette distorsion entre l'égalité de droit et l'égalité de fait est couverte par le principe du *consensus* qui est une manière de garantir la paix civile, non par la participation active du citoyen mais par l'arbitrage des instances publiques.

L'« affaire » du TNDI de Châteaullon (Théâtre National de la Danse et de l'Image) est en cela un très bon analyseur de ce processus, où le juridique est détourné de la justice pour renforcer un pouvoir politique qui ne fait plus consensus et est en perte de légitimité. Le département du Var n'est donc pas une exception mais éclaire d'une lumière ce processus.

Le maire FN de Toulon ne se sentirait pas légitime d'attaquer frontalement une association dont le travail comme lieu création et de diffusion artistique est reconnu nationalement et internationalement s'il ne percevait pas l'attitude du préfet du Var comme un franc soutien. Le préfet ne se permettrait pas d'exposer aussi explicitement et publiquement une stratégie pro-FN¹, outrepassant ses prérogatives de représentant de l'État, s'il ne se savait pas soutenu en haut lieu². L'administrateur judiciaire provisoire de l'association TNDI ne se permettrait pas de licencier le directeur d'une structure qui n'a commis aucune faute grave, s'il ne savait que la justice finirait par avaliser sa décision. Le juge n'accepterait pas de statuer sur ce qui relève à l'origine d'une orientation culturelle et artistique s'il ne baignait pas dans un climat propice, couvrant et cautionnant ainsi sur le plan juridique une atteinte aux libertés fondamentales... La boucle est bouclée et l'inconcevable devient concevable !

Paradoxalement, pour retrouver un nouveau consensus autour de valeurs universelles, autour d'une réappropriation du droit, il nous faut briser un consensus de façade, réintroduire du conflit, en particulier par le langage une fonction polémique. Bref il faut instaurer des forums, où l'on parle et l'on fait parler, c'est-à-dire libérer l'opinion et une parole publique.

BRISER LE CONSENSUS

Par un curieux renversement nous entendons nos élus nous enseigner que la désobéissance risque de donner de mauvaise idée à Le Pen (comme s'il avait attendu pour avoir de mauvaises idées) et renforcer le FN, eux qui n'ont pas réussi à l'endiguer depuis 15 ans ! Comment condamner le FN au nom du droit si vous-même remettez en cause les lois disent-ils.

Cet esprit que d'aucuns appelleront la « pensée unique » et cette méthodologie consensuelle prônée aussi bien par la gauche que la droite à étouffer, sinon briser durant les années 80 toute velléité de conflit susceptible, d'une part de poser les enjeux et de faire progresser les situations et, d'autre part de renouveler la classe politique (il manque une génération). Au point où la désobéissance et dissidence apparaissent comme le dernier recours.

Le dernier recours devient alors l'objection de conscience, la désobéissance, la non-participation qui pose une rupture dans le processus de normalisation entre la conscience collective et la loi, affirmant la place inaliénable et imprescriptible de la conscience individuelle. Ceci explique la diversité des opposants de toutes appartenances et obédiences, regroupés dans les mouvements protestataires et les listes signataires. Ce sont avant tout des individus posant l'acte d'un refus.

Deux éléments d'explication ont participé à ce consensus. À la fois opposés, ils se rejoignent dans leur inefficacité à combattre le FN depuis 15 ans.

Le premier est la diabolisation de l'extrême droite, la seconde l'explication sociale de l'extrême droite. Les métaphores fusent « le serpent est dans l'œuf », « le ventre est encore fécond d'où surgira la bête immonde ». On comprendra l'analogie souvent exposée dans le débat avec le contexte de la Seconde Guerre mondiale et de l'avant-guerre avec cette notion de « première fois depuis... ». C'est « la première fois depuis la dernière guerre qu'on... ». Autrement dit, il existe un fascisme à la française qui n'a jamais disparu mais simplement resté endormi, il ressurgit actuellement. Or il s'agit plus ici de régler une histoire non assumée, un non-dit coupable, du vichisme aux guerres coloniales que de décrire la réalité qui se situe plus à une échelle européenne et traduit une crise de civilisation. La position se traduit par le refus de combattre le FN sur son propre terrain et d'invoquer les valeurs universelles.

La seconde position inverse, c'est de dire que la montée du FN est liée aux problèmes sociaux, à la crise économique, qu'il faut d'abord résoudre c'est problèmes. Sous-entendu que la crise est passagère et permet à un retour à l'état normal, c'est-à-dire à une période de croissance comparable aux « trente glorieuses ». Or il ne s'agit pas d'une crise mais d'une mutation qui implique une reformulation des modèles de participation et de lutte ainsi qu'une refondation du contrat social et du pacte citoyen.

PASSER DE LA RUPTURE INDIVIDUELLE À LA MINORITÉ ACTIVE

La difficulté est de marier, d'une part une dimension individuelle parce qu'une prise de conscience et une objection de conscience ne peuvent être qu'individuelle, d'autre part une dimension collective car la mise en place d'une lutte et la résolution d'un conflit ne peuvent être que collectif.

Nous remarquons que la désobéissance civile devient une arme politique, c'est-à-dire un modèle de lutte, quand elle atteint une dimension collective et l'espace de la visibilité publique. En effet l'acte de désobéissance serait vain s'il ne cherchait simplement qu'à désobéir. Le dynamisme de rupture né de cette prise de conscience prend son sens quand il dégage une force sociale et pose des enjeux et une alternative.

Les conditions d'un renouvellement :

- Poser un acte de refus
- Briser l'ordre consensus du consensus pour réinstaurer une nouvelle légitimité du droit
- Permettre une réappropriation de la parole

RÉSISTANCE CULTURELLE

Il y aurait sinon un très grand paradoxe entre dire que le combat actuel se situe sur le terrain de la culture et doit mobiliser l'ensemble des « forces vives » et ne pas prendre justement en compte la culture vivante portée par les générations d'aujourd'hui.

Nous pensons alors à toute une génération, celle des années 80/90, présentée comme « sacrifiée », « sans avenir », « démobilisé » et qui pourtant n'a pas attendu le feu des projecteurs pour « entrer en résistance ».

Ainsi comme le dit si bien IAM dans leurs textes sur la « planète MARS », si nous sommes dans un pays sous occupation il faut le reconquérir à partir d'espaces de la liberté. C'est le principe même de la dissidence qui dépasse le simple esprit rebelle pour s'enraciner dans une culture de résistance. Les espaces de liberté gagnés sur la normalisation des esprits sont depuis le début des années 1980 lié à des mouvements culturels plaçant souvent l'expression artistique comme fer de lance. La culture hip-hop qui est née de la prise de conscience d'une domination en est un exemple riche et complexe et ce n'est pas un hasard s'il est régulièrement attaqué par le FN.

Nous reprenons ici la définition qu'en donne Serge Moscovici³ au sujet des minorités actives : « La dissidence présuppose que, quel que soit leur statut ou leur pouvoir et même leur absence de pouvoir, un individu ou un groupe sont en mesure d'exercer une influence sur la collectivité dont ils font partie. Ceci à trois conditions : d'abord opter pour une position propre visible, ensuite entreprendre de créer et de soutenir un conflit avec la majorité là où la plupart sont normalement tentés de l'éviter, et enfin se conduire de manière consistante, signifiant le caractère irrévocable de leur choix, d'une part, le refus du compromis sur l'essentiel, de l'autre. Passant ainsi d'un état de passivité à un état d'activité, d'une situation de pure déviance à une situation de minorité, l'individu ou le groupe en question amorcent un changement de rapports dans la société. Là où celle-ci ne voyait qu'un problème, il y a maintenant opposition, donc conflit. »

Cependant ces formes de résistance, travail de fourmi, de réseau n'apparaissent pas dans le champ de la visibilité publique et ne s'identifient pas obligatoirement aux formes de militances classiques. C'est le paradoxe actuel qui semble refléter une rupture culturelle. Si le combat actuel se porte effectivement sur le terrain de la culture, la mobilisation des « forces vives » ne peut passer que par la prise en compte la culture vivante d'aujourd'hui.

S'il est juste de faire l'analogie avec le sombre passé de l'occupation, du fascisme, du nazisme et les mouvements de résistance qui s'y opposèrent, peu de références n'ont été relatées quant aux formes de résistance actuelle au risque d'entériner l'idée d'une « génération morte » et ainsi contribuer paradoxalement à sa domination. Si elle n'a pas connu la dernière déflagration mondiale, cette génération *sait* par contre intimement ce qu'est la domination d'aujourd'hui et est le plus amène de proposer une forme de mobilisation renouvelée. S'il y a un combat à mener, une citoyenneté à défendre et à promouvoir, cela ne peut se faire sans la prise de pouvoir des générations présentes et futures.

Annexes

La force de désobéir

Sur le plan idéologique, ce que Robert Badinter a appelé la « lepénisation des esprits » est une manière de dire qu'il n'est pas indispensable que l'extrême droite accède au gouvernement pour que gouvernent ses idées. C'est sa victoire actuelle.

C'est ensuite sur le plan politique l'introduction régulière de débats et de lois au Parlement sur l'insécurité et l'immigration comme s'ils répondaient aux problèmes majeurs de notre fin de siècle.

Nous connaissons les conséquences de ce processus : faire sauter l'opposition de conscience en permettant de concevoir acceptable puis « normal » le racisme ordinaire mais aussi le racisme idéologique (« préférence nationale », « inégalité des races », « pureté de la culture »...), placer le FN comme alternative « crédible » aux parties républicaines, gauches et droites confondues.

Mais le piège ne peut se refermer totalement sans un troisième plan qui constitue en réalité le socle aux deux premiers, celui de la culture où l'emprise se fait plus diffuse et plus insidieuse. Ici l'individu est face à lui-même, face aux petites résignations, compromissions, collaborations qui alimentent le sentiment d'impuissance et de fatalisme. Ce gouvernement par la crainte, ce « contrôle des idées par la culture » (Le Pen) constitue le lit d'un fascisme rampant.

Le dernier recours devient alors le refus, au nom de la conscience. Nous voyons alors nos gouvernants s'effrayer et opposer des arguments : « Ce sont des naïfs », « cela remet en cause dangereusement le droit républicain ». Que deviendrait en effet la république si tout le monde se met à chercher la vérité sociale sous le mensonge politique, à contester la légitimité de lois iniques, à poser des questions de justice, bref à désirer ardemment par la fraternité unir la liberté et l'égalité ? Peut-être une véritable démocratie, sûrement pas une dictature !

Certes, il y aurait un peu de remue-ménage, mais rappelons aux amoureux de l'ordre (nécessaire au développement du capitalisme sauvage et au « tout technologique »), que la démocratie, c'est avant

tout le désordre, la discussion publique, la confrontation permanente. L'Europe pourrait devenir enfin sociale et pas seulement celle de l'argent. C'est la désespérance, non la désobéissance qui fait le lit du FN. Le rôle des politiques, ce n'est pas uniquement d'être des gestionnaires mais aussi des visionnaires.

Notes de base de page numériques:

1 La stratégie du préfet est claire, il l'expliquera même à Gérard Paquet en trois étapes : être plus à droite que le FN, récupérer des élus FN dans le giron du RPR, s'allier au FN pour l'étouffer. La récente prise de position des amis de Charles Pasqua (dont il est l'un des plus fidèles représentants) de créer un parti entre le RPR et le FN, confirme ces propos.

2 En témoigne le refus de Jacques Chirac de mettre « hors-cadre » le préfet du Var ; une mise à l'écart pourtant sollicitée par plusieurs responsables politiques et membres du gouvernement.

3 MOSCOVICI S., *Social Influence and Social Change*, trad de l'angl. par A. Rivière : Psychologie des minorités actives, PUF, Sociologies, Paris, 1976.